



# SOISSONS 008 INFOS

<http://www.club41soissons008.org>

Année 2009 / 2010

N° 14 du 9 Mars 2010

## Dans ce numéro :

<b>RS Informations</b>	<b>1</b>
<b>La sécurité aérienne</b>	<b>2</b>
<b>Le contrôle aérien</b>	<b>3</b>
<b>Prochaine Réunion</b>	<b>3</b>

## Réunion statutaire commune avec le CLUB 41 CHÂTEAU THIERRY LA FONTAINE N° 259

Thierry PRAT, Président de Château Thierry, ouvre la réunion à l'ILE DE FRANCE en saluant la présence de M. LELEU invité par Bruno BIANCHETTI et de Frédéric FRUCTUS invité par Christophe VIET. (NDLR: on recrute à Château !!)

### 41 Présents

BONNENFANT J-  
Christophe.  
BLOQUET Eric.  
COSSON Didier.  
GALANO J-Christophe  
JACQUES Bertrand.  
JAVIER J-François  
LANGARET Marc  
MAHIEU Eric  
MAUPRIVEZ Frédéric  
.

### 41 EXCUSÉS

AURIBAUT Alain  
CARLIER J-François.  
DAUTREMEPUITS JP.  
LARZUL Stéphane  
PARRY Christian  
PERRIER Stéphane.  
PEZÉ Vincent  
VAN HAECKE Benoit

### 41 ABSENTS

BOUCHER Luc.

### INVITÉS

René CHRÉTIEN  
Bruno DEL PICCOLO

Il remercie la présence à cette statutaire en commun avec Soissons de deux conférenciers invités par Patrick Delabarre : deux pilotes retraités de l'aviation civile long courrier d'Air France : **René Chrétien et Bruno Del Piccolo**. Eric MAHIEU, le Président de SOISSONS remercia le Club N° 259 pour son accueil.

Eric est venu avec 9 amis du Club 41 N° 008 pour faire la promotion de la soirée du **50<sup>ème</sup> anniversaire de la T able Ronde de Soissons et du 45<sup>ème</sup> anniversaire du Club 41 N°8**.

Le thème de la journée d'anniversaire est : **Les têtes de l'Art**.

Ce double anniversaire proposé sur un thème ambitieux une journée riche en événements. Le club de Soissons organise dès l'après-midi des animations sur la place de la Mairie et dans l'Abbaye St Léger. Trente cinq artistes seront présents cet après-midi du 24 avril dans ces lieux, des peintres, des sculpteurs, des musiciens, des danseurs, des restaurateurs de fresques anciennes pour faire une performance dans leur art en direct.

Lors de la soirée du 24 avril sera présent un artiste très coté en ce moment :

**Harry GUZZI :**

« *Son esthétisme du geste s'unit à celle de la matière pour aboutir à des compositions d'une intense richesse chromatique* » (internet)  
« cet artiste peindra une toile en direct pendant cette belle soirée »  
A découvrir !!

Le président Eric Mahieu précise aussi que les bénéfices de cette soirée seront reversés à **France ADOT**, Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains. Le club de Soissons organise également une tombola pour financer ce double anniversaire, et a tout naturellement sollicité les présents pour l'achat de billets de tombola.

### MENU

Feuilleté d'œufs brouillés  
Paupiette de saumon et ses petits légumes.  
Coupe savorin

### *Le don de temps*

Le secrétaire remercie **Marc LANGARET et Christophe DREISTAD**, secrétaire de Château-Thierry La Fontaine N°259 pour leur précieuse collaboration dans la rédaction de ce compte rendu, sans lequel les absents n'auraient pu avoir les informations enrichissantes qui y figurent.

JF CARLIER  
Secrétaire CLUB41  
Soissons 008

Le Président Thierry laissa ensuite la parole aux conférenciers **René Chrétien** et **Bruno Del Piccolo**.

L'avion compte parmi les moyens de transport les plus sûrs. Néanmoins, la croissance du trafic aérien impose l'existence d'Agence Nationale, Européenne afin de garantir la sécurité du transport aérien. Ces agences développent des règles communes en matière de sécurité.

La plupart (65%) des accidents aéronautiques ont une cause humaine. Très souvent, les accidents sont dits multifactoriels, c'est-à-dire que la cause n'est pas due à une seule personne, mais à plusieurs personnes, qui ont commis des erreurs, qui, si elles étaient isolées n'auraient pas provoqué d'accident, voire pas d'incident. Dans beaucoup de cas d'accidents, il y a à la fois des erreurs humaines et des problèmes techniques.

La sécurité aérienne procède de l'ensemble des mesures visant à réduire le risque aérien. L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) édicte des normes et des recommandations applicables dans les pays signataires de la convention de Chicago.

Il existe d'autre Agence qui œuvre dans ce domaine : Agence Européenne de la Sécurité Aérienne (AES). Cette Agence est la clé de voûte de la stratégie de sécurité aérienne de l'Union Européenne. Sa mission est de promouvoir le plus haut niveau possible de sécurité et de protection environnementale de l'aviation civile.

Cette Agence surveille l'application uniforme des normes au moyen d'inspections dans les Etats de L'Union Européenne. Elle procure l'expertise technique, la recherche, ainsi que les formations nécessaires. Cette Agence travaille en étroite collaboration avec les autorités nationales (par exemple la DGAC ± Direction Générale de l'Aviation Civile - pour la France) qui continuent à assurer de nombreuses tâches opérationnelles - telles que la délivrance des certificats individuels de navigabilité des aéronefs ou les licences des pilotes.

Cette Agence prend de plus en plus de poids dans le Monde et elle commence à se faire respecter par l'équivalent américain : FAA ± La Fédéral Aviation Administration ± agence gouvernementale chargée des réglementations et des contrôle concernant l'aviation civile aux Etats-Unis.

Les domaines de compétences de l'AESA s'accroissent.

Parmi ses actions, on peut noter celles qui visent à favoriser le retour de l'expérience au niveau mondial. Ces dernières années beaucoup d'actions ont pour but de promouvoir le report des incidents et le retour d'expérience.

Depuis 2007, tous les acteurs de l'aviation civile ont pour obligation de notifier les incidents ou accidents dont ils ont été partie prenante. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une culture juste au sein de l'aviation civile liée à la transparence et au partage des informations de sécurité.

Au cœur du dispositif de sécurité aérienne de l'aviation civile française se trouve la Direction du Contrôle et de la Sécurité ± DCS- .

La DCS assure la **surveillance** et la **certification** de tous les acteurs de l'aviation civile. De la construction des aéronefs à la formation des personnels navigants en passant par les compagnies aériennes, les organismes de maintenance, la DCS est garante de leur conformité.

La DCS intervient tout naturellement dans la certification des nouveaux avions.



La DCS travaille en collaboration avec l'EASA

A noter que pour voler dans le « ciel américain » il faut être certifié par la FAA l'équivalent américain de l'EASA. La réciprocité n'est pas toujours appliquée.

René Chrétien est intervenu en début d'exposé pour nous parler du métier de contrôleur aérien . Son épouse est actuellement en poste à Orly et elle lui a préparé l'exposé qu'il nous a proposé. Il est intervenu en début parce que son collègue à rencontré quelques problèmes techniques pour nous faire son exposé.

Christophe (NDLR: secrétaire de Château thierry) a choisi d'en parler après avoir évoqué la sécurité aérienne parce que le contrôleur aérien est la cheville ouvrière de la Sécurité du transport aérien.

L'ingénieur du Contrôle de la navigation aérienne appelé contrôleur aérien ou aiguilleur du ciel assure la sécurité et la fluidité du trafic aérien, c'est un fonctionnaire de la DGAC. Depuis la tour de contrôle, il gère et surveille les décollages et les atterrissages des avions, les survols de l'aéroport.

Il donne des instructions très précises à chaque pilote pour rouler, décoller, atterrir.

C'est lui qui indique l'altitude à prendre et contrôle les avions pendant toutes les phases en mouvement au sol et en vol.

Répartis en équipe de deux (contrôleur + assistant) sur une position de contrôle, les contrôleurs suivent chaque appareil sur leur écran et communiquent par radio avec les pilotes.

Le contrôleur gère de nombreuses informations simultanément (jusqu'à 15 avions en même temps parfois) .

Il analyse et anticipe les situations. Il doit toujours être en mesure de réagir et de prendre des décisions avec une extrême rapidité.

Lorsque des avions quittent son espace aérien, le contrôleur procède au transfert de contrôle des avions vers d'autres contrôleurs. Il peut être en liaison avec les contrôleurs des pays voisins.

Le contrôleur aérien communique avec ses homologues et les pilotes en anglais. D'après les intervenants il n'est pas rare qu'il y est des incompréhensions entre pilotes et contrôleurs aériens. L'AESA oblige les agences nationales telle la DGAC pour la France à uniformiser le niveau en anglais des pilotes d'avions.

L'obtention des licences de pilotes est fortement conditionnée au niveau en anglais des pilotes.

Le métier de contrôleur aérien est éprouvant et lourd de responsabilités. Comme le pilote, il tient la vie de tous les occupants d'un avion entre ses mains.

C'est pourquoi, que ce soit le pilote ou le contrôleur aérien, tout au long du vol ils sont secondés par une armada de moyen technique de détection, d'alerte et de secours.

Tout au long de leur exposé, nos intervenants ont évoqué ces moyens techniques mis à leurs dispositions.

Thierry remercia les intervenants et tout le monde salua par des applaudissements leurs interventions.

Le Président clôtura la séance en remerciant le club 41 de Soissons de leur forte présence à cette statutaire.

**PROCHAINE REUNION : jeudi 18 Mars , avec CHAUNY 159  
à LA TOQUE BLANCHE à 20h00 .**

**41 Présents , Tableurs présents , 41 Honoraires et/ou en Disponibilité présents ,  
Merci de me prévenir Mardi 12h00 dernier délai**

**Tout repas commandé est dû (50€), alors Messieurs soyez prévoyants.**

Secrétariat : Jean François CARLIER : jefcar@orange.fr Tel/Fax : 03 23 53 52 30 Port: 06 07 64 56 56